

DURÉE :

4 jour(s) soit 28,00 heures

NOMBRE DE PARTICIPANT

minimum : 4
maximum : 9

COÛT PÉDAGOGIQUE :

Cf devis

PRÉ-REQUIS :

Connaissances de base en Electricité générale
Questionnaire de positionnement
Savoir parler, lire et écrire le Français
EPI obligatoire.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

Test de validation des acquis
Attestation individuelle de formation

INTERVENANT :

Formateur en Electrotechnique expert dans le domaine des installations photovoltaïques.

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE :

Thierry CHARLES-SEYTAIRE

RÉFÉRENT TECHNIQUE :

Thierry CHARLES-SEYTAIRE

TAUX DE RÉUSSITE SUR 12 MOIS

100 %

TAUX DE SATISFACTION SUR 12 MOIS

83 %

ACCESSIBILITÉ :

Selon la nature du handicap et le lieu de la formation, merci de nous contacter

EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE :

Matériel de prise de notes (Bloc papier, stylo, crayon à papier, post it, règle...) – calculatrice.
Vêtements de travail couvrant bras et jambes et chaussures de sécurité (Obligatoire pendant les TP sur plateforme pédagogique).

ADMISSION

DELAIS D'ACCES : Le délai d'accès moyen à nos formations est de 15 jours ouvrés à compter de la validation de l'inscription. Ce délai peut être ajusté en fonction des disponibilités, du nombre de participants et des modalités de financement. Pour cela, contactez-nous par mail : contact@energea-formation.com ou par téléphone au 02.43.75.12.11

V6 02/04/2025

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Savoir identifier les différents constituants électriques, connaître leur fonction et leurs principales caractéristiques

Savoir lire et exploiter schéma électrique, plan de câblage, fiches techniques et notices d'installation

Maîtriser le câblage électrique complet d'un générateur PV et son raccordement sur l'installation existante du client

Savoir effectuer la mise en service et le paramétrage d'un générateur PV

Savoir mettre en oeuvre les différentes solutions d'optimisation de l'autoconsommation

PUBLIC VISÉ

La formation s'adresse à tout personnel électricien souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour réaliser l'installation électrique de générateurs photovoltaïques conformément aux normes en vigueur.

La formation convient également aux conducteurs de travaux, chargé d'affaires, chefs d'entreprise responsables de projets d'installations photovoltaïques.

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques en salle de formation : diaporamas, support de cours papier (classeur en couleurs), documentation générale

Exploitation de ressources professionnelles mises à disposition : guides, notices techniques des matériels mis en œuvre, logiciels

Etudes de cas

Mises en situation, essais et mesures sur plateformes pédagogiques.

Appareils de mesures électriques et outillage spécifiques.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Tour de table pour présentation et vérification des attentes des stagiaires

JOUR 1

Connaître le contexte global actuel des installations photovoltaïques.

Connaître la structure générale et les différents constituants d'un générateur PV.

Connaître les différentes configurations de générateur PV.

Connaître les spécificités des modules PV.

Réaliser les connexions, le cheminement et le câblage d'un champ PV.

JOUR 2

Connaître l'influence de l'orientation et de la disposition des modules sur la production.

Comprendre et réaliser une liaison équipotentielle.

Connaître les constituants d'un coffret de protection DC.

Assembler et câbler un tableau de protection DC.

Maîtriser les principales mesures électriques DC.

JOUR 3

Connaître les spécificités des onduleurs modulaires et micro-onduleurs.

Maîtriser le raccordement d'un onduleur en sécurité.

Connaître les constituants d'un coffret de protection AC.

Assembler et poser un tableau de protection AC.

Maîtriser les principales mesures électriques AC.

Raccorder un générateur PV au tableau électrique de l'abonné.

JOUR 4

Réaliser la mise en service d'un générateur PV en sécurité.

Paramétrer un onduleur et superviser la production.

Réaliser l'auto-contrôle d'une installation.

Réaliser une maintenance de premier niveau.

Connaître les causes de dysfonctionnement d'un générateur PV.

ENERGÉA FORMATION détient seul les droits intellectuels afférents aux formations qu'il dispense quelle qu'en soit la forme (programmes, supports, déroulés pédagogiques...), ou tout document utilisés demeure sa propriété exclusive sous peine de poursuites.